

Paris, le 27 mars 2020

**AVIS DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019,  
INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Le Crédit Foncier de France informe le public que son Document d'enregistrement universel 2019, intégrant le rapport financier annuel, a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 mars 2020 sous le n° D.20-0199, et est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

Il comporte :

- le rapport de gestion ;
- les états financiers et les rapports des Commissaires aux comptes ;
- l'attestation du responsable du document ;
- le rapport sur le Gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes afférent ;
- les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Ce document peut être consulté sur le site internet du Crédit Foncier [www.creditfoncier.com](http://www.creditfoncier.com)  
rubrique **Finance \ Documents d'enregistrement universel**

Contact : [comfi@creditfoncier.fr](mailto:comfi@creditfoncier.fr)